

*Mes par ses ordres ! Et c'est d'un Saint placé sur les autels que l'on parle !... mais les auteurs vont prouver leur assertion ; écoutons : On regrette, entre ceux qu'il fit périr, le savant Aonius Paléarius de Véroli : voilà donc un de ceux qui avoient des sentimens suspects que le Pape fit périr. Eh bien, que les auteurs lisent le livre de Paléarius, intitulé *Actio in pontifices romanos & eorum affectas*, qu'il eut l'insolence d'envoier aux Potentats de l'Europe, à Luther, Calvin &c ; & ils verront que c'est l'ouvrage d'un fanatique forcené qui ne respire que le trouble & la rébellion, qui n'écrit que dans le transport d'une espece de rage, un brutal & un insensé. — *Brulés par ses ordres.* Tournure odieuse & fausse. Les loix contre les blasphémateurs, les sacrileges, les apostats existoient ; le Pape voulut que la justice se fît. Voilà quels furent ses ordres.*

*Ibid.* " Pie condamna plusieurs propositions „ de Baius, célèbre théologien. Personne „ n'ignore les suites de cette bulle, les con- „ traditions qu'elle a essuiées „. Quelle est la décision quelconque des Papes ou des conciles généraux, quel est même le dogme Chrétien qui n'ait *essuié des contradictions ?* A quoi bon ce *personne n'ignore* dans une assertion qu'*effectivement personne n'ignore* depuis 18 siècles ?

*Ibid.* " Pie V n'ignoroit pas les *maux* „ qu'avoit *causés* en Angleterre la conduite „ imprudente de son *prédécesseur* envers la „ Reine Elisabeth. Cela ne l'empêcha pas